



3 jours de FORMATION pour les intervenants de l'Aide à la Jeunesse

Développer sa posture d'écoute pour accueillir la parole des jeunes

Par Nadia OUNIFI

Psychologue de formation - Coordinatrice nationale projet "Audition mineur"

Consultante - Police Judiciaire Fédérale - Direction centrale de la police technique et scientifique

21/03/24

08/04/24

22/04/24

de 9H30 à 16H

Temps de midi
libre

Dans le contexte de l'aide à la jeunesse ou de la protection de la jeunesse, le recueil de la parole du mineur est non seulement inscrit comme obligation dans les textes légaux mais il prend toute son importance pour l'enfant/le jeune lorsqu'il vit ou a vécu des expériences difficiles voire douloureuses ou traumatisantes. Parvenir à être réellement dans une posture d'écoute et d'accueil, sans jugement, sans projection et sans suggestion constitue un défi de taille pour les professionnels mais est absolument indispensable pour pouvoir leur proposer un accompagnement le plus adéquat possible.

Il est donc essentiel d'être au clair avec les capacités cognitives et mnésiques des enfants ou des jeunes en fonction des contextes émotionnels auxquels ils sont confrontés. Qu'ont-ils pu retenir de ce qu'ils ont vécu dans une situation de stress ? Sont-ils capables de formuler des détails sur la situation alors qu'ils étaient envahis émotionnellement ? Qu'en est-il de la suggestibilité de l'intervenant qui questionne ?

Le risque pour l'intervenant pourrait être de ne pas entendre voire même de discréditer la parole de l'enfant victime et conclure que ses propos sont peu fiables, mensongers ou inaudibles, ce qui lui porterait préjudice. Pour ne pas participer à la construction d'histoires qui n'ont jamais existé, l'intervenant doit être outillé afin de se mettre au service du jeune à partir de sa propre version de son histoire. C'est ainsi lui reconnaître sa place dans le processus d'accompagnement et/ou de protection que vous essayez de mettre en place.

Tarif

270 € / pers

Réduction de 15%
à partir de 4
inscrits / service
agréé

Avenue Blondin
N° 50
4000 LIEGE

A 5min. à pied
de la gare des
Guillemins



**3 jours de
FORMATION
pour les intervenants
de l'Aide à la Jeunesse**

Développer sa posture d'écoute pour accueillir la parole des jeunes

Les objectifs de la formation :

- Améliorer ses pratiques lors du recueil de la parole d'un mineur victime ou témoin
- Tenir compte des aspects développementaux, tant d'un point de vue cognitif et mnésique qu'affectif
- Tenir compte de la suggestibilité et des facteurs influençant le discours
- Appréhender une technique comportant une série de questions ouvertes non suggestives permettant davantage au jeune de faire entendre "son histoire"

Le programme de la formation :

- Présentation
- Exposé du cadre légal
- Description des principes de l'audition TAM : 4 piliers et 5 phases
- Le développement de l'enfant : rappels nécessaires des notions utiles à la récolte de la parole
- Les mineurs « victimes » ; les mineurs « témoins » ou les mineurs « suspects »
- La notion de suggestibilité
- La mémoire, ses processus d'encodage et de restitution Le principe de questionnement et types de questions

Le tout est agrémenté de supports didactiques variés (vidéos, photos, exemples) et d'exercices pratiques.

Tous les supports sont distribués aux participants.